

FE -  
REPUBLIQUE DU BENIN  
-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

LOI N° 2000-01 DU 27 JANVIER 2000

Portant ratification de l'Ordonnance  
n° 2000-001 du 02 janvier 2000 portant  
loi de finances pour la gestion 2000.

L'Assemblée Nationale a délibéré et adopté;

Le Président de la République promulgue la Loi dont la teneur suit

**Article 1er** : Est ratifiée, l'ordonnance n° 2000-001 du 02 janvier 2000 portant  
loi de finances pour sa gestion 2000

**Article 2** : La présente Loi sera exécutée comme Loi de l'Etat.

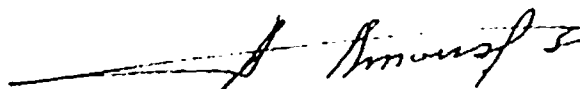
Fait à Cotonou, le 27 janvier 2000

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU -

Le Ministre d'Etat, Chargé de la Coordination  
de l'Action Gouvernementale, du Plan, du  
Développement et de la Promotion de l'Emploi,



Bruno AMOUSSOU -

Le Ministre des Finances et  
de l'Economie,



Abdoulaye BIO-TCHANE

AMPLIATIONS - PR 6 AN 4 CC 2 CS 2 CES 2 HAAC 2 MECUAG-PDPE 4  
MEF 4 AUTRES MINISTRES 17 500 FIDUCIARIES 13000 FIDUCIARIES  
DAN-INSAE 3 UNB- FASJEP-ENA 3 IGAA 1 JO 1 -